

## Guide à l'attention

- Des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite
- Des personnes ayant de besoins médicaux spécifiques.

Edition du 29 août 2012

**Voyagez sans souci lorsque vous avez des besoins spécifiques.**

## Introduction.

Comme pour l'ensemble de ses clients, Corsair s'engage à fournir aux personnes ayant des besoins spécifiques, une expérience fiable, confortable et sûre, dans le respect de leur dignité et de leur bien-être.

Ce document a été rédigé spécialement à l'attention :

- des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite qui souhaite voyager avec Corsair, d'une part,
- et des personnes qui ont besoin d'une assistance médicale spécifique et qui souhaitent voyager avec Corsair d'autre part ; et pour lesquels des dispositions particulières peuvent être envisagées.

Vous y trouverez toutes les informations utiles qui vous permettront d'utiliser au mieux les services que nous mettons à votre disposition et la façon dont nous pouvons vous assister pour réserver et préparer votre voyage.

## Corsair est à votre écoute.

Corsair a mis en place un numéro unique pour répondre aux questions de l'ensemble de ses clients afin qu'ils notifient leur besoin d'assistance et qu'ils obtiennent l'ensemble des éléments relatifs à l'assistance qui pourra leur être fournie.

- Depuis la France : 39 17 (0.34cts la minute depuis un poste fixe)
- Depuis l'étranger : +33 1 70 39 22 10

Notre service est disponible 7 jours sur 7, de 07h00 à 23h00 (heure de Paris)

Nos représentants locaux sont également à votre disposition pour vous accueillir et vous donner les informations dont vous avez besoin. [Consultez la rubrique « Contactez nos conseillers »](#)

## Contenu

Corsair et ses partenaires.....	4
Train + Avion.....	4
Bien préparer votre voyage.....	5
La réservation.....	5
Vérifier la nécessité d'un accord médical.....	6
Vérifier la nécessité de voyager avec un accompagnateur.....	6
A l'aéroport.....	8
Embarquement/Débarquement.....	8
Pendant le vol.....	9
Personnel de bord.....	9
Attribution des sièges.....	9
Caractéristiques de confort.....	9
Siège supplémentaire.....	10
Repas spéciaux.....	11
Handicap moteur.....	12
Fauteuils roulants d'aéroport.....	12
Moyens d'embarquement alternatifs.....	12
Fauteuils roulants de bord.....	12
Vous voyagez avec votre propre équipement de mobilité,.....	12
Fauteuil roulant manuel.....	13
Fauteuil roulant électrique.....	13
Handicaps sensoriels.....	14
Si vous voyagez avec un animal de bord.....	14
Si vous êtes malvoyant ou non-voyant.....	14
Handicap intellectuel.....	15
Insuffisance respiratoire.....	16
Fourniture d'oxygène thérapeutique.....	16
Bouteilles d'oxygène personnelles.....	16
Si vous voyagez avec des médicaments.....	16
Conseils pour les diabétiques.....	16
Checklist pour les voyageurs.....	17
Checklist pour les agents et organisateurs de voyages.....	18

## Corsair et ses partenaires.

Corsair travaille avec des compagnies aériennes partenaires pour vous proposer un plus grand choix de destinations. Ainsi certains vols réservés sur Corsair sont opérés par d'autres compagnies aériennes sous un numéro de vol Corsair (vol opéré en code-share).

Nous vous informons que ce document et les informations qu'il contient s'appliquent uniquement lorsque Corsair est le transporteur effectif.

Si vous avez acheté votre billet auprès d'une compagnie partenaire nous vous invitons à contacter le service clients de cette compagnie.

## Train + Avion.

Corsair propose un service Train + avion appelé « TGV AIR » qui permet de combiner les liaisons ferroviaires, exploités par la SNCF depuis certaines villes de France métropolitaine, et les vols de Corsair.

- Au départ de province, la SNCF vous emmène jusqu'à la gare de Massy-TGV.
- Une navette gratuite vous permet de rejoindre l'Aéroport d'Orly, terminal Sud pour prendre votre vol Corsair, jusqu'à destination.

Ce service est accessible aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite.

Si vous souhaitez bénéficier du service TGV AIR :

- Corsair doit au préalable en informer la SNCF et ce, au moins 48 heures avant le départ.
- Vous devez être en mesure de vous asseoir sur un siège du train.
- Si vous voyagez avec un fauteuil personnel, celui-ci doit pouvoir être plié et être placé dans un emplacement à bagage du train.
- Les trains disposent de fauteuils roulants de bord pour permettre au chef de bord de vous accompagner aux toilettes en cas de besoin.

Nous ne serons pas en mesure de vous fournir le service TGV AIR si vous :

- Ne pouvez pas vous asseoir dans un siège du train ou,
- Voyagez avec un fauteuil électrique ou volumineux ;

Nous vous informons cependant que la SNCF met à la disposition des personnes handicapée et/ou à mobilité réduite, une offre spécifique « ACCES PLUS », non combinable avec les tarifs aériens de Corsair.

[Pour d'avantage de renseignements, nous vous invitons à contacter directement la SNCF.](#)

## Bien préparer votre voyage.

### La réservation et la notification préalable de votre besoin d'assistance

De manière générale, nous conseillons à l'ensemble de nos clients d'effectuer leur réservation dès qu'ils le peuvent, notamment pour avoir le plus grand choix de tarifs possible.

Nous vous demandons de bien vouloir nous notifier votre besoin d'assistance au moment de votre réservation et au plus tard 48 heures avant votre départ.

En effet, la notification préalable de votre besoin d'assistance est un élément essentiel pour que nous puissions faire en sorte de vous fournir l'assistance appropriée et que nous informions le plus tôt possible l'entité gestionnaire de l'Aéroport de votre besoin d'assistance à l'aéroport. A défaut, nous ferons tous les efforts raisonnables pour vous fournir cette assistance.

Afin de garantir la qualité de l'assistance fournie, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer toutes les informations relatives à votre handicap ou à votre mobilité réduite. Ces informations peuvent inclure mais ne se limitent pas à :

- La nature et la description de votre besoin d'assistance (le nombre de bagages, la nécessité d'une assistance à l'aéroport, etc.)
- La description de tout équipement de mobilité, leur nombre, le modèle, la dimension, le poids, le type de batterie
- Si vous souhaitez voyager avec un chien d'assistance

Par exemple, si vous :

- Avez besoin d'une assistance suite à un handicap sensoriel (visuel ou auditif),
- Ne pouvez pas utiliser un escalier ou si vous ne pouvez pas vous déplacer,
- Ne pouvez pas marcher sur de longues distances (des comptoirs d'enregistrement vers la porte d'embarquement, ou de la porte de l'avion vers le hall d'arrivée ; dans certains aéroports, les distances entre tous ces points peuvent en effet être importantes),
- Souhaitez utiliser votre propre fauteuil,
- Souhaitez transporter votre matériel de mobilité,
- Voyager avec un chien d'assistance,
- Avez besoin de soins médicaux à bord.

#### **Important :**

Si vous avez besoin de soins médicaux ou d'utiliser un appareil médical à bord, vous devez nous en informer au plus tard 48 heures avant le départ pour que nous prenions les mesures appropriées.

## Vérifier la nécessité d'un accord médical

Si votre situation correspond à l'un des cas suivants :

- Transport sur civière ou en incubateur,
- Demande de fourniture d'oxygène,
- Etat de santé pouvant nécessiter une assistance médicale inhabituelle durant le vol,
- Maladie contagieuse ;

Un accord médical doit être délivré pour vous autoriser à voyager à bord des appareils exploités par Corsair.

Cet accord est donné par un médecin conseil agréé par Corsair, spécialiste en médecine Aéronautique et disposant des compétences nécessaires pour déterminer votre aptitude à effectuer un voyage aérien.

Pour soumettre votre demande d'accord, nous vous demandons de :

- renseigner et transmettre à Corsair, l'[annexe A de la résolution IATA 700](#),
- demander à votre médecin traitant de renseigner l'[annexe B de la résolution IATA 700](#) et de la transmettre à l'un de nos médecins conseils. Ces informations, à caractère médical, ne sont lues que par notre médecin et demeurent confidentielles.

Les contacts utiles vous seront communiqués par votre service de réservation ou votre agence de voyages.

## Vérifier la nécessité de voyager avec un accompagnateur.

Nous pensons que chacun de nos clients handicapés et/ou à mobilité réduite est capable de déterminer lui-même s'il peut voyager non-accompagné.

Dans certains cas la présence d'un accompagnateur est obligatoire afin de respecter les mesures de sécurité applicables (I), dans d'autres cas la présence d'un accompagnateur est conseillée pour des motifs liés à votre propre confort (II).

I) L'obligation de voyager avec un accompagnateur pour des motifs liés à la sécurité

Corsair exige la présence d'un accompagnateur pour vous fournir l'assistance dont vous avez besoin afin de répondre aux exigences de sécurité applicables

La présence d'un accompagnateur est donc exigée lorsque :

- Vous ne pouvez pas procéder seul à votre évacuation en cas d'évacuation d'urgence de l'avion,
- Vous ne pouvez mettre seul votre masque à oxygène,
- Vous n'êtes pas en mesure de comprendre et d'appliquer les mesures de sécurité applicable.

Toutefois, veuillez noter que dans les cas suivants, un accompagnateur est obligatoire pour voyager à bord des appareils exploités par Corsair.

- Personne souffrant d'un handicap intellectuel tel qu'il ne lui permet pas de comprendre et d'appliquer les mesures de sécurité,
- Personne à la fois aveugle et sourde, ne pouvant donc pas communiquer avec l'équipage,
- Personne souffrant d'un handicap moteur qui ne lui permet pas de participer physiquement à sa propre évacuation.

L'accompagnateur dont le seul rôle consiste à assister les personnes correspondant aux cas cités ci-dessus, en cas de situation d'urgence, et tout particulièrement en cas d'évacuation de l'avion ; doit répondre aux critères suivants :

- être majeur(e) et autonome,
- ne pas s'occuper d'une personne handicapée et/ou à mobilité réduite, en même temps que d'un enfant de moins de 4 ans, ou d'une autre personne handicapée ou à mobilité réduite.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il n'est pas prévu de disposition tarifaire spécifique pour l'accompagnateur et que Corsair ne fournit pas de service d'accompagnement.

## II) La présence recommandée d'un accompagnateur

Corsair recommande la présence d'un accompagnateur pour vous assister durant le vol pour des motifs liés à votre confort.

Pour des raisons de responsabilité, l'assistance fournie par Corsair ne comprend pas :

- L'aide à la prise de repas et boisson
- L'assistance dans les toilettes
- L'assistance médicale (seringues etc.)
- Le transfert de votre siège au fauteuil roulant de bord

Si vous avez besoin d'une telle assistance nous vous recommandons de voyager avec un accompagnateur qui sera en mesure de vous fournir ce type d'assistance.

## Voyager sereinement.

### A l'aéroport.

#### **Aéroports de l'Union européenne**

Dans les aéroports de l'Union européenne, la fourniture d'assistance spécifique aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite est placée sous la responsabilité des gestionnaires d'aéroport, conformément au Règlement Européen (CE) 1107/2006.

#### **Aéroport de Paris Orly.**

A l'aéroport de Paris Orly, terminal Sud, notre principale base d'activité, l'assistance aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite est placée sous la responsabilité d'Aéroports de Paris.

Si vous avez besoin d'une assistance spécifique, Aéroports de Paris met à votre disposition :

- Des bornes de contacts, situées au niveau des portes B-C pour les départs et G pour les arrivées.
- Un espace d'accueil situé au niveau de la porte D

Ces renseignements vous sont communiqués à titre d'information et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site d'Aéroports de Paris : [www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr).

Vous pouvez également vous rendre directement dans notre zone d'enregistrement dédiée, au niveau de la porte B et nous nous chargerons de contacter les services d'Aéroports de Paris pour vous.

#### **Aéroports situés hors de l'Union européenne.**

Dans les aéroports situés hors de l'Union européenne, nous nous chargeons directement de vous fournir l'assistance spécifique dont vous avez besoin.

Dès votre arrivée à l'aéroport, nous vous invitons à prendre contact avec le personnel au sol du comptoir d'enregistrement Corsair.

#### **Embarquement/Débarquement**

Le personnel au sol est à votre disposition pour vous permettre d'embarquer ou de débarquer. Ceci induit l'utilisation de votre propre fauteuil roulant manuel ou d'un équipement de mobilité fourni par le gestionnaire de l'aéroport ou la compagnie.

Nous serons également heureux de vous aider à embarquer et quitter l'appareil si vous éprouvez des difficultés en raison de problème d'expression, d'audition et/ou visuels. Nous vous demandons simplement de nous en faire part au moment de la réservation.

Si vous souhaitez embarquer en priorité, nous mettrons tout en œuvre pour vous satisfaire.

Nous vous informons également, que si vous avez notifié votre besoin d'assistance, nous vous demanderons de rester à bord jusqu'à la fin du débarquement à votre arrivée ; afin que le personnel au sol puisse prendre contact avec vous.



## Pendant le vol.

### **Personnel de bord.**

Notre personnel de bord est hautement qualifié pour s'assurer de la sécurité et du bien-être de l'ensemble de nos clients.

Vous pouvez bien entendu leur faire part de vos besoins particuliers durant le vol.

Il se tiendra également à votre disposition pour vous aider à vous rendre aux toilettes, au moyen d'un fauteuil roulant de bord, si nécessaire. Sachez toutefois qu'il n'est pas habilité à vous aider dans l'utilisation des toilettes ni à vous aider à vous alimenter.

D'autre part, le personnel de bord est formé pour donner les premiers soins en cas d'urgence. En revanche, il n'est pas habilité à administrer des médicaments ou à procéder à des injections. Si votre état de santé requiert une telle assistance, nous vous recommandons fortement de voyager accompagné d'une personne capable de vous aider et qui devra s'acquitter d'un tarif standard.

### **Attribution des sièges.**

Corsair offre la possibilité à l'ensemble de ses clients de choisir leur siège au moment de la réservation. Certains sièges de type Siège + sont payants.

L'accès à certains sièges peut vous être refusé afin de respecter les exigences de sécurité applicable.

Les restrictions d'accès à certains sièges sont les suivantes :

- Les sièges en classe grand large situés au pont supérieur des Boeing 747 peuvent vous être refusé si vous éprouvez des difficultés à monter/descendre les escaliers.
- Les sièges situés à proximité des issues de secours

Ces restrictions visent notamment les personnes à mobilité réduite voyageant avec un chien d'assistance, UM, bébé (enfants de moins de deux ans), personne n'étant pas en mesure de comprendre les mesures de sécurité applicable et pouvant gêner l'évacuation d'urgence de l'avion.

D'autres part, certains emplacements sont réservés à l'installation d'un berceau et ne sont attribués qu'à des familles qui voyagent avec un bébé.

## Siège supplémentaire.

Pour des raisons de confort personnel, vous avez la possibilité d'acheter un siège supplémentaire en classe Horizon dans les 2 cas suivants.

a) Si vous devez conserver l'une ou vos deux jambes en position horizontale.

Les appareils exploités par Corsair ne disposent pas d'emplacements spécifiques pour permettre de maintenir l'une ou vos deux jambes en positions horizontale.

Nous pouvons toutefois vous proposer :

- d'acheter un billet en Classe Grand large qui offre d'avantage de place pour les jambes et dont les fauteuils disposent d'un repos-jambes qui permet de les surélever, ou
- d'acheter un siège supplémentaire en classe Horizon. Nous neutraliserons le siège qui se trouve devant vous et abaisserons le dossier pour que vous puissiez étendre la jambe que vous souhaitez voire la mettre en position horizontale.

De manière générale, nous n'avons pas besoin de vous donner d'accord médical, toutefois, si vous souhaitez acheter un siège supplémentaire pour cause de jambe plâtrée ou d'opération récente, nous vous recommandons de vérifier avec votre médecin traitant que votre situation ne présente pas de contre-indication pour un voyage aérien.

En revanche si vous :

- mesurez moins de 160 cm, ou
- avez les 2 jambes plâtrées, ou
- avez subi une opération datant de moins de 10 jours avec des broches apparentes, ou
- avez subi la pose d'une prothèse totale de la hanche datant de moins de 30 jours avant le voyage, ou
- êtes plâtré jusqu'en haut de la hanche, ou
- avez subi une fracture récente du col du fémur ;

Nous ne pourrions vous vendre de siège supplémentaire pour raison de confort. Votre situation requière un transport allongé et une autorisation médicale de notre part pour pouvoir voyager.

b) Si vous ne pouvez pas vous asseoir dans un siège standard de la classe horizon.

En classe Horizon, la largeur d'assise entre les accoudoirs du siège est de 18 pouces, soit 45,7 cm. Si vous ne pouvez pas occuper un siège standard, accoudoir baissé et souhaitez être assuré de voyager sur le vol souhaité, nous pouvons vous proposer :

- d'acheter un billet en Classe Grand large qui offre d'avantage d'espace entre les accoudoirs, ou
- d'acheter un siège supplémentaire en classe Horizon. Nous neutraliserons le siège qui se trouve à côté de vous pour que vous puissiez relever l'accoudoir mitoyen et disposer d'avantage d'espace.

## Toilettes.

Les Airbus A330 exploités par Corsair disposent de toilettes adaptés aux passagers handicapés et/ou à mobilité réduite.

## Repas spéciaux.

Corsair propose les repas spéciaux suivant pour répondre à vos exigences diététiques spécifiques ou religieuses :

- Végétarien
- Casher
- Poisson
- Diabétique
- sans sel
- hindou.

Vous pouvez passer votre commande de repas, par l'intermédiaire de votre agent de voyage, ou directement avec Corsair. Si vous effectuez également le faire en ligne lorsque vous effectuez votre réservation sur le site [www.corsair.fr](http://www.corsair.fr).

Nous vous prions de noter que nous ne pourrions satisfaire votre demande si vous ne nous en faites pas part au moment de la réservation ou, au plus tard 24 heures avant votre départ ; et que certains types de repas ne sont pas disponibles au départ de certaines escales.

## Handicap moteur

### Fauteuils d'aéroport.

Les fauteuils roulants utilisés dans les divers aéroports desservis par Corsair ne conviennent pas pour un usage manuel autonome et doivent être manipulés par le personnel au sol.

### Moyens d'embarquement alternatifs

Dans certains cas les passerelles télescopiques qui permettent l'embarquement et le débarquement des passagers ne sont pas disponibles.

Dans ce cas l'embarquement et/ou débarquement des passagers se fera par les escaliers, nous vous aiderons ainsi à accéder à la porte de l'aéronef.

### Fauteuils roulants de bord.

Chaque appareil de la flotte de Corsair est équipé d'un fauteuil roulant de bord. Ces fauteuils sont spécialement conçus pour être déployés dans les allées des avions.

Le personnel de cabine se tient à votre disposition pour vous conduire aux toilettes au moyen de ces fauteuils.

Nous vous informons que le personnel de cabine n'est pas habilité pour des questions de responsabilité à vous soulever de votre siège au fauteuil roulant de bord, ni à vous assister pour utiliser les toilettes.

Pour des raisons liées à votre confort, nous vous recommandons de voyager avec un accompagnateur qui sera en mesure de vous fournir cette assistance.

### Vous voyagez avec votre propre équipement de mobilité

Corsair transportera gratuitement en sus de l'équipement médical, jusqu'à deux équipements de mobilité (fauteuil roulant, déambulateur, tricycle électrique) supplémentaire sous réserve de nous en informer au moins 48 heures avant votre départ, sous réserve d'un espace suffisant à bord de l'aéronef et sans préjudice de l'application de la législation relative aux matières dangereuses.

Nous vous recommandons également de vous présenter suffisamment de temps à l'avance aux comptoirs d'enregistrement. Ceci afin de nous donner suffisamment de temps pour conditionner votre fauteuil électrique ou manuel au chargement en soute.

Nous prendrons évidemment toutes les dispositions nécessaires pour éviter d'endommager votre équipement de mobilité. Nous vous prions ainsi de bien vouloir préparer tous les éléments amovibles, de sorte qu'ils puissent être scellés avec votre fauteuil roulant lors de son enregistrement.

Corsair ne dispose pas de conditionnement spécifique au transport de fauteuils roulants. Aussi pour prévoir l'espace nécessaire en soute, nous vous demanderons de nous fournir lors de la notification de votre besoin d'assistance, les dimensions exactes de votre matériel, ainsi que son poids, et de nous indiquer si celui-ci est pliant ou non.

Si vous voyagez avec une canne ou des béquilles, ces équipements peuvent être transportés en cabine. Ils devront être rangés dans les compartiments à bagage ou remis au personnel de bord.

## Fauteuil roulant manuel.

Dans la mesure du possible, si vous le souhaitez, nous nous efforcerons de vous permettre de conserver votre fauteuil roulant manuel jusqu'à la porte d'embarquement.

Lors de l'enregistrement, votre fauteuil roulant sera étiqueté jusqu'à votre destination, mais ne sera chargé qu'au moment de l'embarquement. Dans ce cas, nous vous demanderons de vous présenter en porte d'embarquement à l'heure (d'embarquement) inscrite sur votre carte d'accès à bord. Notre personnel s'assurera ensuite que votre fauteuil soit chargé correctement dans l'avion.

A votre arrivée, dans certains aéroports, votre fauteuil pourra vous être remis à la porte de l'avion. Si cela n'est pas possible, votre fauteuil vous sera remis en salle de livraison bagage, à côté du tapis correspondant à votre vol.

## Fauteuil roulant électrique.

Les fauteuils roulants électriques doivent toujours être enregistrés comme bagage en soute, c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de vous présenter à l'enregistrement suffisamment en avance. Le personnel au sol se chargera ensuite de vous accompagner jusqu'à la porte d'embarquement.

Lorsqu'il s'agit de fauteuil électrique, nous faisons la distinction entre :

a) Les fauteuils électriques non inversables (accumulateur à électrolyte liquide).

A ce jour, Corsair n'autorise pas le transport en soute de ce type d'équipement.

b) Les fauteuils électrique inversables (« batterie sèche » ou à gel).

Avant de nous remettre votre équipement de mobilité à l'enregistrement, nous vous demandons de veiller à :

- Débrancher les accumulateurs
- Isoler les bornes des accumulateurs, pour prévenir tout risque de court-circuit.
- Fixer les accumulateurs au fauteuil.

**NB** : dans le cas de batterie à gel il n'est pas nécessaire de débrancher l'accumulateur si les bornes sont isolées de façon à prévenir tous risques de court-circuit.

## Handicaps sensoriels.

Dans les aéroports, des efforts ont été déployés pour permettre une meilleure accessibilité à l'information, pour les personnes déficientes visuelles ou auditives.

Le personnel au sol de l'aéroport se tient également à votre disposition pour vous aider.

Si vous le souhaitez, une assistance est prévue pour vous accompagner tout au long de votre parcours dans les aéroports, aussi bien au départ, qu'à votre arrivée. Il suffit simplement d'en faire la demande au moment de la réservation.

## Si vous voyagez avec un animal d'assistance.

Si vous le souhaitez, votre chien d'assistance peut voyager gratuitement en cabine avec vous. Pour cela, il doit répondre aux conditions suivantes :

- respecter toutes les exigences sanitaires des pays de départ, de correspondance et de destination,
- être identifié au moyen d'une plaque, d'un harnais ou d'un document confirmant sa fonction,
- être tenu en laisse en permanence,
- ne pas occuper de siège,
- ne pas obstruer les allées ou les issues de secours,
- avoir un comportement irréprochable en toutes circonstances.

De plus, nous vous prions de prendre les mesures nécessaires concernant l'hygiène de votre chien (notamment en ce qui concerne ses besoins naturels).

Nous vous recommandons vivement de nous le signaler au moment de la réservation et si possible, de nous indiquer sa race, sa taille et son poids.

## Si vous êtes malvoyant ou non-voyant.

Le personnel de bord tient à votre disposition des consignes de sécurité en braille et fera le nécessaire pour vous expliquer les procédures d'urgence et de vous indiquer où se trouvent les issues de secours, au moment de votre embarquement.

Le personnel de bord se tient également à votre disposition pour vous aider à vous déplacer, à vous accompagner aux toilettes sur demande, à déballer votre plateau en expliquant sa composition au moment des repas.

## Handicap intellectuel.

La plupart des personnes déficientes intellectuelles peuvent voyager seules sur Corsair. Pour cela, elles doivent être capables de comprendre et d'appliquer les mesures de sécurité.

Si vous le souhaitez, nous pouvons organiser un service d'accompagnement. Pour cela, il suffit d'en faire la demande au moment de la réservation au plus tard 48 heures avant votre départ

Ce service inclus :

- L'accompagnement de la personne déficiente intellectuelle durant toutes les étapes du passage aux aéroports,
- une attention particulière de la part du personnel de cabine, notamment en cas de situation d'urgence.

Ce service n'inclus pas :

- Une assistance personnelle pour remplir les formalités au sol,
- L'aide à l'alimentation,
- L'assistance dans les toilettes,
- ou toute autre assistance à caractère personnel.

Si vous souhaitez faire voyager un enfant déficient intellectuel non-accompagné, nous lui fournirons l'assistance prévue dans le cadre du service UM (Mineur non-accompagné).

## Recommandations

Nous attirons votre attention sur les particularités du voyage aérien :

- Les différentes étapes du parcours dans les grands aéroports peuvent s'avérer parfois longues, stressantes, voir intrusives (notamment lors des contrôles de sûreté).
- Le vol peut parfois être perturbé par des turbulences, pouvant entraîner l'application de mesure de sécurité inhabituelles.

Par ailleurs, la déficience intellectuelle de certaines personnes entraîne de pertes de mémoire (ex : maladie d'Alzheimer) ou des problèmes d'orientation pouvant avoir des conséquences non-négligeables.

Ces conditions particulières doivent être prises en compte et nous recommandons vivement de ne pas surestimer la capacité d'une personne déficiente intellectuelle à y faire face.

Si une personne risque de se retrouver dans une situation à laquelle elle ne saurait faire face ou si sa situation personnelle ne lui permet pas d'assumer, sans aide extérieure, l'ensemble des exigences liées à un voyage aérien ; alors nous recommandons vivement qu'elle voyage accompagnée.

## Insuffisance respiratoire.

### Fourniture d'oxygène thérapeutique.

Si vous le souhaitez, Corsair peut mettre à votre disposition de l'oxygène thérapeutique. Ce service est payant et vous devez en faire la demande au moment de la réservation, au plus tard 48 heures avant votre départ.

De plus, ce service nécessite une autorisation médicale délivrée par un médecin agréé par Corsair. Il vous faudra donc :

- renseigner et transmettre à Corsair, l'[annexe A de la résolution IATA 700](#),
- demander à votre médecin traitant de renseigner l'[annexe B de la résolution IATA 700](#) et de la transmettre à l'un de nos médecins conseils.

### Bouteilles d'oxygène personnelles.

L'utilisation de bouteilles d'oxygène personnelles n'est pas autorisée à bord des appareils exploités par Corsair. Celles-ci peuvent être transportées en soute, à conditions qu'elles aient été préalablement vidées et décapsulées.

## Si vous voyagez avec des médicaments.

Nous vous recommandons de vous assurer que :

- Vous transportez tous les médicaments dont vous avez besoin avec vous dans vos bagages de cabine.

Nous vous déconseillons de les placer dans les bagages en soute que vous enregistrez.

- Vous disposez d'une ordonnance rédigée par votre médecin traitant, sur papier à en-tête, afin de faciliter les contrôles de sécurité et de douanes.

Nous vous conseillons par ailleurs de vous munir d'une ordonnance rédigée en anglais si vous voyagez à destination d'un pays non francophone.

Veuillez également garder à l'esprit que nos appareils disposent d'un nombre limité d'endroit réfrigérés ne nous permettant pas de conserver vos médicaments au frais.

Nous vous conseillons d'emporter avec vous un contenant réfrigérant de petite taille que notre personnel de bord pourra alimenter en glaçon en cas de besoin.

## Conseils pour les diabétiques

L' [Association Française des Diabétiques](#) réalisé un [guide](#) en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et Aéroports de Paris. Ce guide est disponible à l'adresse suivante : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/doc\\_diabete.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/doc_diabete.pdf)

Son objectif est de concilier les impératifs de sûreté aérienne tout en préservant la qualité de vie des voyageurs atteints de diabète



## Checklist pour les voyageurs.

Vous trouverez ci-après quelques astuces pour vous permettre d'obtenir les services et/ou l'assistance dont vous avez besoin.

- Faites nous part de votre besoin d'assistance au moins 48 heures avant votre départ.
- Si votre voyage comporte un vol avec l'un de nos partenaires, vous pouvez trouver les informations utiles en nous contactant. Si vous avez acheté votre billet auprès d'une compagnie partenaire nous vous invitons à contacter le service clients de cette compagnie.
- Assurez-vous que votre médecin traitant vous a fourni une ordonnance si vous voyagez avec des médicaments.
- Assurez-vous que votre médecin traitant a transmis la fiche de renseignements médicaux à notre médecin conseil si vous avez besoin d'une assistance médicale.
- Présentez-vous à l'enregistrement de votre vol suffisamment en avance pour que nous puissions conditionner votre équipement, le cas échéant.
- Assurez-vous que votre situation vous permet de voyager sans accompagnateur.

### Les services suivants fournis par Corsair sont gratuits :

- Repas spéciaux,
- Assistance du personnel au sol pour l'embarquement et le débarquement,
- Transport en soute de votre fauteuil personnel,
- Transport en cabine de votre animal d'assistance,
- Transport en cabine d'un concentrateur d'oxygène portatif personnel,
- Mise à disposition d'un fauteuil roulant de bord.

### Les services suivants fournis par Corsair sont payants :

- Fourniture d'oxygène thérapeutique,
- Fourniture d'un concentrateur d'oxygène portatif,
- Sièg(e)s supplémentaire(s) pour allonger l'une ou les 2 jambes,
- Transport sur civière.

## Checklist pour les agents et organisateurs de voyages.

Si l'un de vos clients est une personne handicapée et/ou à mobilité réduite, et qu'il vous fait une demande d'assistance spécifique, nous vous demandons de renseigner son dossier de réservation avec l'un des codes répondant aux standards de l'industrie ci-dessous :

L'utilisation correcte d'un de ces codes garantira la fourniture du service requis.

En cas de doute, nous vous invitons à contacter notre helpdesk.

Code	Description	texte à rajouter dans le format de demande
<b>WCHR</b>	Ce service est destiné aux personnes pouvant se déplacer seules sur de courtes distances et en cabine, ainsi que monter et descendre des escaliers.	
<b>WCHS</b>	Ce service est destiné aux personnes qui peuvent se déplacer seules au sol ou en cabine, mais ne peuvent monter ou descendre des escaliers.	
<b>WCHC</b>	Ce service est destiné aux personnes ayant besoin d'un fauteuil roulant pour aller vers l'avion et en repartir, pour monter et descendre des escaliers, ainsi que pour se déplacer en cabine.	
<b>WCMP</b>	Chaise personnel à propulsion manuelle	L... /W.../H...-20K L : Length = longueur (cm) W : Width = largeur (cm) H : Height = Hauteur (cm) -20K = poids en kilos
<b>WCBD</b>	Chaise personnel à propulsion électrique avec batterie inversible.	L... /W.../H...-20K L : Length = longueur (cm) W : Width = largeur (cm) H : Height = Hauteur (cm) -20K = poids en kilos
<b>BLND</b>	Personne malvoyante ou non voyante.	
<b>DEAF</b>	Personne malentendante ou sourde	
<b>EXST</b>	Siège supplémentaire	
<b>DPNA</b>	Assistance pour personne ayant une déficience intellectuelle ou mentale	
<b>FRAG</b>	A utiliser pour signaler	Cabin/Seringe – insulín Signale une seringue en cabine + type de produit
<b>SVAN</b>	Chien d'assistance ou chien guide	Race + taille + poids
<b>ESAN</b>	Chien de support émotionnel	Race + taille + poids
<b>OXYG</b>	Oxygène thérapeutique fourni par la compagnie	Débit (dis) continu ... l/min ... = nombre de litres d'O2

Si l'un de vos clients est une personne ayant des besoins médicaux spécifiques ou dont l'état de santé nécessite un accord de la part de nos médecins conseils, veuillez :

- renseigner son dossier de réservation avec l'un des codes répondant aux standards de l'industrie ci-dessous,
- renseigner et transmettre à votre helpdesk Corsair, l' [annexe A de la résolution IATA 700](#),
- demander au médecin traitant de votre client de renseigner l'[annexe B de la résolution IATA 700](#) et de la transmettre à l'un de nos médecins conseils.

Si l'un de vos clients souhaite utiliser un concentrateur d'oxygène portatif personnel, veuillez :

- renseigner son dossier de réservation avec l'un des codes répondant aux standards de l'industrie ci-dessous, et les toutes les informations pertinentes nécessaires.
- renseigner et transmettre à votre helpdesk Corsair, l'annexe A de la résolution IATA 700,
- demander à votre client de renseigner le formulaire spécifique « Utilisation d'un Concentrateur à Oxygène Portable Personnel » et le transmettre à votre helpdesk Corsair.
- demander au médecin traitant de votre client de renseigner l'annexe B de la résolution IATA 700 et de la transmettre à l'un de nos médecins conseils.

Les suggestions contenues dans ce document ne sont pas destinées à remplacer les conseils particuliers, professionnels et / ou médical et ne doit pas être interprété comme tel.